caresse l'espoir que du fait même d'activités sinon de progrès au sein de la CSCE, les pourparlers concernant les armes stratégiques et les réductions mutuelles des forces se trouvent facilités.

Objectifs soviétiques

Quant au Kremlin, il a déjà atteint un de ses principaux objectifs, soit une forme de sanction internationale de ses acquisitions territoriales pendant la guerre dans l'Europe de l'Est et dans les États de la Baltique. «Les États participants tiennent mutuellement pour inviolables toutes leurs frontières ainsi que celles de tous les États d'Europe et s'abstiennent donc maintenant et à l'avenir de tout attentat contre ces frontières.» C'est ce que déclare l'Acte d'Helsinki.

Mais ce n'est pas uniquement pour atteindre ce résultat que les Soviets se sont préparés aux réunions de la CSCE pendant 20 ans et même davantage. A leurs yeux, la CSCE est l'un des moyens de réaliser la vieille ambition tsariste de faire de la Russie la puissance dominante en Europe, à l'Ouest comme à l'Est. A cette fin, ils préconisent des commissions paneuropéennes de l'énergie, de l'environnement et des transports. Le climat de Belgrade n'a guère été propice pour vendre ces idées, mais elles reviendront à la surface aux futures réunions de la CSCE, par exemple à celle de Madrid en 1980. Entre-temps, ils se servent d'autres organismes, comme la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, pour faire mousser leurs grands desseins.

En toute justice, il faut reconnaître que ces visées trouvent leur contrepartie dans la volonté bien arrêtée de certaines puissances de l'Ouest, notamment les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest, de profiter des réunions de la CSCE pour accroître leur influence en Europe de l'Est.

Pour ces derniers, il est de bonne guerre de se servir de l'Acte pour se rapprocher, par exemple, de la Roumaine, de la Hongrie et de la Pologne. L'Acte, en effet, regorge de mentions de la nécessité d'améliorer les relations et de promouvoir la co-opération entre ses signataires — sans exclusions, ni restrictions idéologiques. Sa popularité est grande également auprès de certains pays de l'Europe de l'Est parce qu'il pose, en termes vigoureux, le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures des autres États, ce qui à leurs yeux signifie la non-intervention de l'Union so-viétique dans leurs affaires.

Un intéressant bulletin d'information soulève un coin du voile et nous fait apercevoir les problèmes auxquels Moscou a fait face, à Belgrade, lorsqu'il s'est agi de tenir en laisse les régimes différents et souvent divergents de l'Europe de l'Est. Il y est question de la Roumanie, qui s'est absentée de réunions du bloc de l'Est et de la Hongrie et de la Pologne qui prêchent fréquemment la modération à M. Vorontsov.

Un diplomate anonyme d'un pays «neutre» aurait déclaré: «Ce sont ces réunions, autant que les débats plus ouverts, qui permettent à certains de ces pays d'affirmer leur propre indépendance et de faire entendre leur voix. La plupart d'entre eux me disent qu'ils espèrent voir ce processus se poursuivre bien après que les conférences de Belgrade et d'Helsinki auront été oubliées.»

Partant, malgré les résultats exceptionnellement modestes qui ont été obtenus à Belgrade, un éventail complexe de raisons diverses, subtiles et parfois contradictoires milite de toutes parts en faveur du maintien des réunions de la CSCE.

Allocution de M. Cafik

Le ministre d'État canadien au multiculturalisme, Norman Cafik, qui était le représentant spécial du ministre des Affaires extérieures, Don Jamieson, a donné dans son allocution de clôture à Belgrade un excellent exemple de la faculté de rebondissement de la CSCE.

M. Cafik n'a pas caché la déception du Canada devant les résultats obtenus. Il a souligné l'importance des attitudes du public vis-à-vis de toute la question de la CSCE, allant jusqu'à donner à entendre que la réunion de Madrid sera peut-être celle de la dernière chance.

«A Madrid, de dire M. Cafik, nous verrons mieux où nous en sommes rendus puisque cinq ans se seront écoulés depuis la signature de l'Acte final. Il y a peu de chances que l'opinion publique de nos pays nous donne un autre répit si, à ce moment-là, nous n'avons pas suivi avec plus de ferveur et plus d'imagination l'itinéraire que nous avons tracé ensemble à Helsinki.»

L'avenir de la CSCE dépend «de la ferveur avec laquelle nous y donnerons suite dans nos politiques nationales, quitte à les ajuster.»

Puis, faisant subitement volte-face, M. Cafik termina son allocution sur un ton tout à fait différent.

«D'aucuns se sentent certainement frustrés et déçus devant nos maigres réalisations. Mais, il y a dix ans, aurions-nous même songé qu'une rencontre comme celleci puisse jamais avoir lieu? Comment peuton douter de la valeur d'un événement où des nations d'idéologie différente se réunissent pour discuter librement et franchement de leurs préoccupations?... Tant que pareil dialogue se poursuit, il n'y a pas matière au découragement.»

Si la volte-face du ministre semble quelque peu surprenante, elle correspond au moins à la tendance qui avait cours parmi les délégations de l'Ouest. Celles-ci, en effet, ont fini par comprendre que l'Union soviétique ne céderait pas sur la question des droits de l'homme et ont tiré leur épingle du jeu avec autant de grâce que possible. Un projet de 22 pages que l'Ouest avait proposé auparavant a été rejeté d'emblée par M. Voront-